Caroline, stage au conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,master de recherche en sociologie

Caroline Duhaâ vient d’obtenir le Master en Sociologie de l’École doctorale de Sciences Po assorti de la Certification avancée en études de genre. Elle revient sur son parcours, de ses premiers cours en études de genre sur le campus de Paris, à la rédaction de son mémoire de Master sur la répartition du travail domestique.

Vous avez suivi de nombreux enseignements en études de genre durant votre scolarité. D'ou vient votre intérêt pour ce champ de recherche ?

D’une sensibilité aux inégalités de genre et d’une volonté de contribuer à faire bouger les lignes ! Et aussi de la conviction qu’une connaissance solide de l’état de la recherche à ce sujet serait particulièrement précieuse pour cela, ainsi qu’une volonté de nourrir ma réflexion théorique. Dès que j’en ai eu l’opportunité, j’ai choisi de suivre des enseignements en études de genre : ils ont contribué à confirmer et renforcer mon intérêt pour la question et à ouvrir de nouvelles portes, j’ai donc continué !

Pourquoi avez-vous choisi d'intégrer le master de recherche en sociologie ?

Pour les mêmes raisons : je souhaitais parvenir à une compréhension plus fine de la société actuelle, par intérêt intellectuel et aussi parce que j’envisageais déjà à ce moment-là de me diriger vers un métier en lien avec les politiques publiques de lutte contre les inégalités. Or, afin d’identifier les besoins et les solutions à apporter en termes de politiques publiques, il me semble primordial de procéder à un diagnostic rigoureux de la situation en se basant sur l’état et les outils de la recherche. La question des inégalités sociales est un objet d’étude majeur de la discipline sociologique, et la formation proposée à l’École doctorale de Sciences Po comprend à la fois une dimension théorique et une dimension pratique, avec l’apprentissage des méthodes de la recherche. Choisir ce Master me paraissait donc en adéquation avec ma démarche. Le fait qu’il soit présenté comme ne débouchant pas uniquement sur une carrière académique m’a aussi confortée dans le choix de cette formation.

Vous avez effectué un stage au conseil supérieur de l'égalité professionnelle

entre les femmes et les hommes. Quelles étaient vos missions ?

Je participais aux travaux du CSEP, qui est une instance consultative tripartite qui formule des avis et propositions sur la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Et j'étais chargée de soutenir les activités de sa Secrétaire générale. Concrètement, j'ai contribué à la finalisation du rapport *L'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures RH* (PDF, 12 Mo) et à la rédaction du kit pratique associé (PDF, 7 Mo) à destination des acteurs et des actrices impliquées dans les ressources humaines, ou encore à l'analyse des résultats d'une enquête statistique sur la prise en compte de la parentalité en entreprise (PDF, 6 Mo). J'ai aussi rédigé des notes sur divers sujets en lien avec l'égalité femmes-hommes à destination de la Secrétaire générale, et ai contribué à la rédaction d'une note à destination de la Secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes. J'étais également chargée de réaliser une veille juridique et médiatique quotidienne sur les sujets liés à l'égalité, en particulier professionnelle, entre les femmes et les hommes.

En plus de ces missions, qui constituaient le cœur de mon stage, la gestion du compte Twitter du CSEP m'a été confiée ainsi que diverses missions administratives (organisation de réunions de groupes de travail, réalisation de comptes-rendus de réunions notamment).

Quels sont vos projets pour la suite ?

J'aimerais contribuer à l'élaboration de politiques publiques de lutte contre les inégalités de genre en travaillant pour une ONG, une association, un *think tank* ou une instance consultative formulant des propositions et effectuant des actions de plaidoyer à ce sujet. J'espère notamment, grâce à ma formation, pouvoir contribuer à ce que les politiques publiques prennent en compte les résultats de la recherche scientifique, y compris en sciences sociales, pour proposer des réponses adaptées aux problématiques actuelles.

Read the article on the website of the School of Research